



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15/01/2024

Gérald Darmanin, Marc Fesneau et Christophe Béchu annoncent la publication du rapport « Politique de prévention et de lutte contre l'incendie de forêt dans un contexte d'extension et d'intensification du risque dû au changement climatique »

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires annoncent la publication du rapport « Politique de prévention et de lutte contre l'incendie de forêt dans un contexte d'extension et d'intensification du risque dû au changement climatique » commandé par le gouvernement en mars 2022 à l'Inspection générale de l'Administration (IGA), au Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER) et à l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD). La mission a rencontré près de 1000 acteurs des territoires et du niveau national dont des scientifiques, dans une logique d'écoute et de dialogue. Elle s'est appuyée sur une plateforme documentaire de plus de 1400 pièces. La mission propose une feuille de route structurée autour d'un noyau dur de 27 recommandations. Certaines d'entre elles ont d'ores et déjà été prises en compte dans la loi adoptée le 10 juillet 2023, d'autres s'inscrivent dans le prolongement des mesures qu'elle prévoit ou qui correspondent à la formalisation d'actions engagées par le gouvernement ou qui restent à initier dans le domaine de la prévention et de la lutte.

Le rapport se compose de deux tomes : « Faire face à court terme » et « S'adapter au changement d'ère : apprendre à vivre avec le feu pour les moyen et long termes ». La mission propose une synthèse des travaux scientifiques les plus récents sur les projections climatiques. (Météo-France, INRAe, ONF...). Tous montrent une évolution forte et rapide du risque feu de forêts et d'autres végétations, avec une exacerbation de la vulnérabilité au feu dans les territoires historiques qui étaient déjà particulièrement touchés, mais aussi une extension de l'aléa dans une vaste zone prenant en écharpe le Sud-Est, le Sud-Ouest, le Centre-Ouest et l'Ouest. A cela s'ajoutent une forte probabilité d'augmentation de la concomitance des feux, un allongement de la saison propice aux incendies et un accroissement notable des feux puissants et de grande taille.

La mission recommande, dans le cadre d'une stratégie de protection des forêts contre l'incendie articulée entre l'échelon national et territorial, une action publique de grande ampleur sur tout le territoire, en différenciant trois ensembles géographiques. Elle inscrit ses propositions dans le cadre d'une approche globale depuis l'aménagement du territoire jusqu'à la lutte en faisant porter l'effort sur la prévention. La mission invite à adapter la gouvernance nationale et territoriale en associant davantage les parties prenantes pour mieux construire, mettre en œuvre et évaluer la décision publique. Des propositions sont faites concernant les activités et les équipements relevant de la défense des forêts contre l'incendie (DFCI) en considérant la gestion forestière, l'agriculture et l'urbanisme. Une série de mesures sont proposées concernant la surveillance et la police des espaces sensibles au feu, la lutte terrestre et aérienne, le financement, l'orientation de la recherche, et le développement des innovations. La mission propose également d'élargir le périmètre des partenariats stratégiques à l'échelle européenne et internationale. Les actions et mesures préconisées sont synthétisées dans deux outils opérationnels : un plan d'action et un vade-mecum.

Pour Gérald Darmanin : « Dans le contexte de dérèglement climatique que nous connaissons, il est indispensable d'adapter notre système de lutte contre les feux de forêts. Face à l'évolution de l'intensité et de la croissance de ces derniers, nous devons collectivement intensifier nos efforts. Tout d'abord à court terme, notamment grâce aux annonces du Président de la République qui ont permis d'accroître les moyens des sapeurs-pompiers, terrestres mais aussi et surtout aériens, si nécessaires à la lutte contre les feux. Mais également à moyen et long terme, en anticipant les risques et en développant de nouveaux moyens d'action, car ce sont les décisions que nous prenons maintenant qui vont permettre, dans dix ou vingt ans, de continuer à être efficace dans la lutte contre ces incendies majeurs. »

Pour Marc Fesneau : « Dans un contexte de dépérissement de la forêt française du fait du changement climatique, avec des périodes de sécheresse qui gagnent en durée et en intensité, la prévention des feux devient une composante clef de notre politique forestière. Tout d'abord, par l'adaptation de nos massifs forestiers aux nouvelles conditions climatiques. C'est l'enjeu du renouvellement forestier avec l'objectif fixé par le Président de la République de planter 1 milliard d'arbres en 10 ans. C'est enfin la rationalisation et la simplification des règles sur les obligations légales de débroussaillage qui protègent les forêts des activités anthropiques. C'est enfin la montée en puissance de la défense de la forêt contre les incendies avec, dès 2024, une enveloppe supplémentaire de 34 millions d'euros dédiée à la DFCI et le redéploiement de 58 postes –toujours sur la DFCI- au sein de l'ONF ».

Pour Christophe Béchu, « les incendies ravageurs de l'été 2022 ont profondément marqué les Français, de par leur ampleur exceptionnelle et en touchant des territoires jusqu'alors relativement préservés. Le rapport remis par les inspections générales permet de préciser les conséquences du changement climatique, à la fois en termes d'intensification du risque d'incendie de forêt et de végétation dans des régions historiquement touchées, d'extension géographique et d'allongement de la saison des feux. Il confirme l'impérieuse nécessité de nous adapter pour faire face à ce phénomène croissant. Pour ce faire, le nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique, qui est en cours d'élaboration, comprendra plusieurs actions sur la forêt, en particulier pour prévenir les risques de feux. Le rapport remis vient, par ailleurs, conforter de nombreuses actions menées depuis plusieurs années par le Gouvernement, telles que le développement de la culture du risque ».

Contacts presse

Service de presse de Gérald DARMANIN,
ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

Tél : 01 40 07 22 22

service-presse@interieur.gouv.fr

Service de presse de Marc FESNEAU,
ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Christophe BECHU,
ministre la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tél : 01 40 81 78 31

communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr